



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 27 novembre 1997 — N° 139

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

27 novembre 1997

27 novembre 1997

Le jeudi 27 novembre 1997

N° 139

La séance est ouverte à 10 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel du Conseil de la langue française, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1306-971127)

M. Perreault, ministre d'État à la Métropole, dépose :

Le rapport annuel du ministère de la Métropole, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1307-971127)

M. Ménard, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de la Commission des services juridiques, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1308-971127)

Les rapports annuels des corporations professionnelles suivantes, pour l'exercice financier terminé le

27 novembre 1997

31 mars 1997 :

- l'Ordre des audioprothésistes du Québec; (Dépôt n° 1309-971127)
- le Barreau du Québec; (Dépôt n° 1310-971127)
- la Chambre des notaires du Québec. (Dépôt n° 1311-971127)

Dépôt de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 63 et 64 du Règlement, M. Brouillet (Chauveau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 000 élèves de la Commission scolaire Des Îlets, concernant les enfants victimes de violence sexuelle. (Dépôt n° 1312-971127)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 63 et 64 du Règlement, sont déposés deux extraits de pétition concernant la réforme de la *Loi sur l'instruction publique* :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 723 citoyennes et citoyens oeuvrant dans les commissions scolaires de Baldwin-Cartier, Sainte-Croix et Verdun, par M. Gautrin (Verdun); (Dépôt n° 1313-971127)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 437 élèves de niveau secondaire de la commission scolaire Chaudière-Etchemin, par Mme Leblanc (Beauce-Sud). (Dépôt n° 1314-971127)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

27 novembre 1997

À la demande de M. le Président, M. Mulcair (Chomedey) retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté à la séance du 26 novembre 1997 sur la motion de M. Trudel, ministre des Affaires municipales, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 175, Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 166 en annexe)

Pour: **67** Contre: **38** Abstention: **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 175 est adopté.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi n° 175 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

Motions sans préavis

M. Jolivet, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire procède à des consultations particulières sur le projet de loi n° 175, Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, ainsi que sur le projet de loi n° 173, Loi instituant le fonds spécial de financement des activités locales et modifiant la Loi sur la fiscalité municipale, et ce, malgré l'article 243 du Règlement, le mardi 2 décembre 1997, à la salle du Conseil législatif, et, à cette fin, entende les organismes suivants :

-11 heures à 11 h 45, Union des municipalités du Québec sur le projet de loi n° 175;

-11 h 45 à 12 h 30, Union des municipalités du Québec sur le projet de loi n° 173;

27 novembre 1997

- de 15 heures à 15 h 45, Union des municipalités régionales de comté du Québec sur le projet de loi n° 175;
 - de 15 h 45 à 16 h 30, Union des municipalités régionales de comté du Québec sur le projet de loi n° 173;
 - de 16 h 30 à 17 h 15, Conférence des maires de banlieue de Montréal sur le projet de loi n° 175;
 - de 17 h 15 à 18 heures, Conférence des maires de banlieue de Montréal sur le projet de loi n° 173;
 - de 20 heures à 20 h 45, Association des offices municipaux sur le projet de loi n° 175;
 - de 20 h 45 à 21 h 30, Coalition des syndicats municipaux et du transport sur le projet de loi n° 173;
 - de 21 h 30 à 22 h 15, Communauté urbaine de Montréal sur le projet de loi n° 173;
 - de 22 h 15 à 23 heures, Institut de développement urbain sur le projet de loi n° 173;
 - de 23 heures à 23 h 30, remarques finales sur les deux projets de loi;
- QUE le ministre des Affaires municipales soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolivet, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 160, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 162,

27 novembre 1997

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite;

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 172, Loi modifiant de nouveau la Loi sur les normes du travail;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 151, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires.

M. le Président donne les avis suivants :

- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin de rédiger deux rapports finaux, un premier sur le rapport quinquennal de la Commission d'accès à l'information et un deuxième sur les cartes d'identité.

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 06, M. le Président suspend la séance.

La séance reprend à 11 h 36.

Projets de loi du gouvernement

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 174, Loi modifiant la Loi sur les explosifs.

Étude détaillée en commission plénière

27 novembre 1997

La commission plénière entreprend l'étude détaillée du projet de loi n° 174, Loi modifiant la Loi sur les explosifs.

Le projet de loi n° 174 est adopté par la commission plénière.

Le projet de loi n° 174 est ensuite rapporté à l'Assemblée qui adopte le rapport de la commission plénière.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Trudel, ministre des Affaires municipales, proposant que le principe du projet de loi n° 173, Loi instituant le fonds spécial de financement des activités locales et modifiant la Loi sur la fiscalité municipale, soit maintenant adopté.

À 13 heures, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 05.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Trudel, ministre des Affaires municipales,

27 novembre 1997

proposant que le principe du projet de loi n° 173, Loi instituant le fonds spécial de financement des activités locales et modifiant la Loi sur la fiscalité municipale, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 18 h 01, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 02.

Adoption du principe

Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée au Revenu propose que le principe du projet de loi n° 161, Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le débat est ajourné.

À 23 h 53, sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 28 novembre 1997, à 10 heures.

27 novembre 1997

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

27 novembre 1997

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Trudel, ministre des Affaires municipales, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 175, Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

(Vote n° 166)

POUR - 67

Barbeau	Brassard	Jolivet	Morin
Baril	Brien	Julien	<i>(Nicolet-Yamaska)</i>
<i>(Arthabaska)</i>	Campeau	Jutras	Papineau
Baril	Caron	Kieffer	Paquin
<i>(Berthier)</i>	Carrier-Perreault	Lachance	Paré
Beaudoin	Charest	Landry	Payne
Beaulne	Chevrette	<i>(Bonaventure)</i>	Pelletier
Beaumier	Cliche	Landry	Perreault
Bégin	Côté	<i>(Verchères)</i>	Rioux
Bélanger	Désilets	Laprise	Robert
<i>(Anjou)</i>	Deslières	Laurin	Rochon
Bertrand	Dion	Leduc	Saint-André
<i>(Charlevoix)</i>	Dionne-Marsolais	Léger	Signori
Bertrand	Doyer	Lelièvre	Simard
<i>(Portneuf)</i>	Duguay	Léonard	<i>(Richelieu)</i>
Blais	Facal	Létourneau	Trudel
Boisclair	Gagnon	Malavoy	Vermette
Bouchard	Garon	Ménard	
Boucher	Gaulin	Morin	
Boulerice	Gendron	<i>(Dubuc)</i>	

CONTRE - 38

Beaudet	Bissonnet	Cherry	Gautrin
Béchar	Bordeleau	Cusano	Gauvin
Bélanger	Bourbeau	Delisle	Gobé
<i>(Mégantic-Compton)</i>	Chalifoux	Farrah	Houda-Pepin
Bergman	Chenail	Frulla	Kelley

27 novembre 1997

Lafrenière	LeSage	Middlemiss	Poulin
Lanquin-Ethier	Loiselle	Mulcair	Sirros
Laporte	Maciocia	Ouimet	Vaive
Leblanc	MacMillan	Paradis	Williams
Lefebvre	Marsan	Parent	

ABSTENTION - 0

Erreur ! Argument de commutateur inconnu.